

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit			Utilisation du produit		
CHLORURE DE POTASSIUM				Usage en laboratoire	
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire
KCI				PR-0176	74,56
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes MURIATE DE POTASSIUM, POTASSIUM MONOCHLORIDE					
Nom du fournisseur		Adresse - Rue			
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province	Province		
Québec		Québec			
Code postal	Internet	Internet		Numéro de téléphone	
G1C 7B7	www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666		
Téléphone en cas d'urgence	CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-PO	OISON DU QUÉBEC 800	-463-5060
Date FDS préparée	Date FDS préparée FDS Préparée par		•	Courrier électronique	
2018-07-27 Laboratoire MA		AT	labmat@labmat.com		

SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	Santé 1 Inflammabilité 0 Réactivité 0 Spécial

SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Chlorure de potassium	7447-40-7	>98

SECTION 04 - PREMIERS SOINS

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable ni combustible.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Sans objet.
Émanations dangereuses - combustion	Oxydes de potassium. Chlorure d'hydrogène gazeux.
Produits de combustion dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de potassium. Chlorure d'hydrogène gazeux.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

	Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de
confinement et nettoyage,	protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les
précautions individuelles	poussières.
équipement de protectection et	
mesures d'urgence	

SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

Conserver dans un endroit sec. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, de l'humidité, des produits combustibles et incompatibles.
Porter l'équipement de protection individuel lors de la mautention. Assurer toujours une bonne ventilation. Transport selon TMD (réf. Section 14)

SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs d'exposition

Valeurs d'exposition (Québec)	Ingredient	No CAS	. –	VEMP (TLV-TWA)
	Chlorure de potassium	7447-40-7	N/D	Poussières totales : 10 mg/m ³

Origine des données	CNESST
Ventilation	Hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Poudre cristalline blanche-
Odeur	inodore.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	6,4 solution @ 1%; 7,3, solution @ 10%.
Point de fusion / congélation	773.5°C
Point initial d'ébullition	1411°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérvieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	Données non disponibles
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.987g/cm ³
Solubilité	H2O: 344,00 g/l à 20 °C.
Coefficient de partagen-octanol/eau	Données non disponibles
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	Données non disponibles

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.	
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.	
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.	
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter le contact avec les matières incompatibles et les températures extrêmes. Éviter l'humidité.	
Substances incompatibles	Acides forts, oxydants forts. Avec le trifluorure de brome il y a une réaction violente.	
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Chlore gazeux Oxydes de potassium.	

SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

CHLORURE DE POTASSIUM

Premières voies d'absorption	Ingestion.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Peut provoquer une irritation des yeux. Peut entraîner une inflammation de la conjonctive.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux, troubles sanguins, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, salivation, arythmie cardiaque, nausées et vomissements.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	Sensation de brûlure, conjonctivite, troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, larmoiement, irritabilité, fatigue, nausées et vomissements. Hyperkaliémie.
DL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral(e) - Rat - 2,600 mg/kg.
CL ₅₀ (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	Donnée non disponible.

SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité	Chlorure de potassium. Toxicité pour les poissons CL50 - Pimephales promelas - 880 mg/l - 96 h Mortalité NOEC - Pimephales promelas - 500 mg/l - 7 d Mortalité LOEC - Pimephales promelas - 1,000 mg/l - 7 d Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques. > 440 mg/l - 48 h.
Persistence et dégradation	Donnée non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Donnée non disponible.
Autre effets nocifs	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.	
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.	1

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
---------------	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2018-07-27